

VITICULTURE

RÉFLÉCHIR LA TAILLE POUR PÉRENNISER LA VIGNE

7-8
DÉC
2015

COMPRENDRE LE RÔLE DE LA TAILLE, CONNAÎTRE LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DE LA TAILLE SUR CE DOMAINE, AMÉLIORER LA TAILLE POUR RESPECTER LES FLUX DE SÈVE ET LIMITER LES MALADIES DU BOIS

PROGRAMME 7 DÉCEMBRE

MATIN
(Connaître les raisons et les principes de la taille)

- Tailler la vigne : pourquoi ?
- Découvrir la physiologie de la vigne
- Limiter l'introduction des maladies du bois
- Tailler : une mesure prophylactique
- Découvrir la taille Guyot Poussard

APRÈS-MIDI (Savoir faire la différence entre une taille mutilante et une taille non mutilante)

- Pratiquer une taille moins mutilante.
- Choisir ses coursons : une priorité.
- Adapter les principes de la taille Guyot Poussard à son vignoble.

PROGRAMME 8 DÉCEMBRE

MATIN (Savoir tailler les jeunes plants de vigne pour les former pendant les trois premières années de leur vie et apprendre les principes et la pratique du recépage)

- Tailler les jeunes pieds : être attentif dès les premières années
- Recéper les pieds de vigne : pourquoi et comment faire

APRÈS-MIDI (Connaître et pratiquer la taille guyot Poussard et savoir tailler les complants)

- Pratiquer la taille des complants : quelques règles simples.
- Pratiquer les principes de la taille Guyot Poussard.

NB Chaque stagiaire doit venir avec un sécateur pour la taille ainsi que des vêtements pour l'extérieur (cirée, coupe vent, bottes, ...)

INTERVENANTE

Marie THIBAUT
Technicien SICAVAC

ORGANISATEUR

AGROBIO PERIGORD
05 53 35 88 18 ou 06 87 58 48 50
e.maille@agrobioperigord.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU et HORAIRES

Secteur Bergerac
9h30 > 17h30

REPAS DU MIDI

Au restaurant à la charge du participant 15 euros par repas.
Les chèques sont à envoyer avec le bulletin d'inscription.

TARIFS ET PRISES EN CHARGE

Gratuit pour les personnes éligibles VIVEA et adhérents à une structure du réseau Bio d'Aquitaine
Autres cas nous contacter.

Agriculteurs : vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au **crédit d'impôt à la formation**.

Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une **prise en charge partielle du coût de votre remplacement**.

Renseignements : www.servicederemplacement.fr

Salariés : le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA.

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété et adressé, avec le chèque du montant de la formation, à

AGROBIO PERIGORD
20 rue du Vélodrome
24000 Périgueux

avant le 20 NOVEMBRE 2015

Nous vous invitons à vous inscrire dans les délais pour permettre une bonne organisation.

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA FORMATION CONTACTEZ DIRECTEMENT LA STRUCTURE ORGANISATRICE



BULLETIN D'INSCRIPTION

RÉFLÉCHIR LA TAILLE POUR PÉRENNISER LA VIGNE

7-8 DÉCEMBRE 2015 - SECTEUR BERGERAC (24)

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

DATE DE NAISSANCE (exigée par le VIVEA)

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

chef exploitation cotisant solidaire salarié agricole

autre, préciser

ADHÉRENT À UNE ASSOCIATION DU RÉSEAU BIO D'AQUITAINE :

NON OUI, laquelle?

Je souhaite covoiturer Je souhaite trouver une solution d'hébergement

Fait à le

Signature :

REPAS DU MIDI (15 euros)

OUI NON

Le chèque est à envoyer avec le bulletin d'inscription.

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION :

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème

NON OUI, laquelle? quand ?

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

.....

.....